



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, 3 février 2025

TUL : Laval Agglomération fait valoir de nouvelles pénalités à RATP-DEV

À la suite du changement de délégataire dans la gestion des transports urbains lavallois et de la mise en place du nouveau réseau en septembre 2023, des dysfonctionnements majeurs avaient été constatés. Au regard des manquements de RATP-DEV à ses obligations contractuelles, Laval Agglomération a fait valoir ses droits en appliquant des pénalités financières à l'opérateur.

Ainsi, 343 000 € de pénalités ont été mis en place à l'automne dernier. Par ailleurs, le résultat d'un audit partagé avec RATP-DEV, sur la période de septembre à décembre 2023, concernant les courses non réalisées et celles ayant généré un retard de plus de 15 minutes confirme et précise les manquements de l'opérateur. Aussi, Laval Agglomération fait valoir une deuxième phase de pénalités représentant un montant total de 2 646 000 €.

Depuis le lancement du nouveau réseau en septembre 2023, Laval Agglomération a fortement accompagné et de manière continue son délégataire pour l'aider à faire face à ses difficultés.

"Parce qu'elles répondent à des enjeux sociaux, environnementaux et économiques cruciaux, les politiques publiques de mobilité comptent parmi les priorités de Laval Agglomération, assure Isabelle Fougeray, vice-présidente de Laval Agglomération aux Transports et aux Déplacements. Le transport urbain en est la colonne vertébrale. Cela se traduit par la mobilisation de moyens budgétaires importants, que Laval Agglomération a décidé de sanctuariser dans son budget 2025 en dépit des importantes demandes d'économies budgétaires de l'État aux collectivités locales."

Laval Agglomération garantit auprès de son délégataire les moyens lui permettant d'assurer le service de transport urbain. Les élus communautaires ont d'ailleurs renforcé les moyens mis à sa disposition, par voie d'avenant en septembre 2024, afin d'améliorer l'offre de service et les conditions de travail des salariés, qui exercent des métiers difficiles.

Contact presse :

Pierre MATHIEU de FOSSEY : presse@laval.fr - 02 43 49 46 92